

« J'ai été victime de manœuvres sordides ! »

Paul Furlan, ministre wallon poussé à la démission il y a un an, se lâche sur le dossier Publifin : « Deux ministres et un gouvernement plus tard, on en reste exactement au même point »

Un an après sa démission du gouvernement wallon, Paul Furlan (PS) se lâche sur Publifin... qui suscite toujours pas mal de remous aujourd'hui. Une affaire qui l'a marqué, aussi parce qu'il dit avoir été victime d'attaques sordides...

BRUTÉLÉ
Paul Furlan

Ex-ministre wallon et maire de Thuin

↳ **Un an après votre démission, ce dossier Publifin vous pèse encore sur l'estomac ?**

Je rappelle que je n'ai pas démissionné à cause de Publifin ou de problèmes de gouvernance, mais à cause du chantage exercé par Benoît Lutgen qui menaçait déjà de faire tomber le gouvernement wallon. J'ai décliné son intention. Si j'avais su qu'il remettrait ça quelques mois plus tard...

↳ **D'accord, mais ce dossier a quand même influencé votre destin ministériel ?**

J'ai souffert à titre personnel. J'ai dû assumer une déferlante, démonter les arguments un à un, des mensonges aussi. Pas facile de résister. Là, j'en parle, aussi parce qu'on a reconnu que ma responsabilité n'était pas déterminante.

↳ **Vous n'étiez en rien responsable ?**

J'avais ma responsabilité de ministre. Mais ce n'est pas un dossier du gouvernement wallon. On s'en est servi pour l'amoindrir. Il a été reconnu que c'était plus un problème liégeois et d'instances locales que du gouvernement. Le ministre des Pouvoirs locaux que j'étais ne pouvait rien faire contre Nethys (...) Publifin m'a bien fait

mûrir et a retiré ce qu'il restait de naïveté en moi. L'expérience est la somme des cicatrices... J'ai quand même vécu des choses sordides...

↳ **C'est-à-dire ?**

Je ne l'ai jamais dit, mais on a demandé à mon ex, avec qui j'avais alors des soucis, si elle n'avait pas des trucs à balancer sur moi. Par rapport à mon cabinet, etc. Cela ne venait pas de Jeholet, ni de Borsus ou Lutgen. C'était plus local ! Je peux tout prouver, j'ai gardé des captures d'écran ! J'ai même dit à une personne que j'étais pacifiste, mais que s'il continuait, cela allait mal se passer...

↳ **La politique est un monde cruel...**

Pas seulement. J'ai aussi reçu, en privé, des témoignages chaleureux de gens d'autres partis qui ne pouvaient me soutenir publiquement. J'avoue que je ne les regarde plus de la même façon...

↳ **Publifin, ce n'est pas fini. On dirait une histoire sans fin...**

Un gouvernement et deux ministres plus tard (Dermagne et De Bue), on est au même endroit, en effet... Pourtant, j'ai négocié un accord en 2014 qui permet le contrôle des intercommunales plurirégionales...

↳ **Pourquoi ne l'avez-vous pas concrétisé alors ?**

Pour des questions d'équilibre politique, une partie de ce décret, celle dont je parle, n'est entrée en application qu'en juillet 2017. J'étais déjà parti... C'est Brutélé, donc surtout des bourgmestres bruxellois et pas que des PS, qui a fait pression. À un moment, la vérité a ses droits. Vraiment, je vois mal ce que j'aurais pu faire.

↳ **Vous comprenez donc que vos successeurs éprouvent**

aussi des difficultés ?

C'est un dossier difficile, je ne veux pas polémiquer... Mais le décret est en vigueur depuis l'été 2017. Combien d'actes de tutelle depuis lors ? Très peu, d'après mes infos. Il permet pourtant au gouvernement, à M^{me} De Bue et à M. Jeholet, qui a eu à l'époque des mots très durs à mon égard, de réaliser une tutelle sur place, via des contrôleurs. Il faut juste un arrêté d'exécution. Pourquoi ne le prend-on pas ? Le silence de M. Jeholet est assourdissant !

↳ **Le nouveau gouvernement**

« C'est quoi la stratégie de ce gouvernement MR-cdH ? Il a crié au loup. Derrière, c'est le vide ! »

n'est pas non plus en place depuis deux ans...

Depuis 6 ou 7 mois, ils ont eu le temps d'agir, non ? J'entends que l'on va peut-être enfin parler du cas de Stéphane Moreau dans dix jours. Parce qu'un rapport a été falsifié... En fait, le management continue à prendre le pas sur les décideurs politiques. J'avais préconisé une piste à l'époque : faire de Nethys un outil public wallon comme la FN ou la Sonaca. Elles

sont contrôlées par le gouvernement, il n'y a plus de problème...

↳ **Pourquoi ne l'avez-vous pas fait alors ?**

Parce que je n'ai pas pu trouver d'accord politique... Ici, le nouveau gouvernement braille qu'il va changer les choses. C'est quoi sa stratégie ? Il a crié au loup. Derrière, c'est le vide ! Pourquoi n'envisage-t-il pas une solution si simple ? Finalement, et je le dis avec humour, j'aurais dû rester !

↳ **Tout n'est pas si simple : 23 cadres dépasseraient le plafond des 245.000€...**

On va se heurter à des réalités juridiques, des contrats de travail, ça aussi, je l'avais dit. Ces gens ne vont pas se laisser faire. J'ai entendu que cela coûterait 20 millions pour les dégager... Visiblement, tous n'ont pas compris l'aspiration de la population à avoir un nouveau modèle de transparence à l'anglo-saxonne. Cette transparence totale, je l'avais proposée, il y a dix ans, quand Courard était ministre wallon des Affaires intérieures (entre 2004 et 2009, NdIR). Balayée sous le fallacieux prétexte du respect de la vie privée...

↳ **Un nouveau socialiste démissionne, ce dossier reste un boulet pour le PS...**

Ce n'est pas bon pour nous, c'est vrai, mais je connais Paul-Emile Mottard, c'est un homme honnête. Je suis convaincu qu'il n'a rien falsifié... On en revient donc au management, même si je n'accuse pas M. Moreau d'être l'auteur de la falsification. Je n'en sais rien.

Cela montre en tout cas que tous n'ont pas compris que le monde a changé. ●

INTERVIEW > DIDIER SWYSEN

Plus maire après 62 ans

« Laisser la place aux jeunes : je brigue un dernier mandat de bourgmestre »

Paul Furlan mènera la liste dans sa commune de Thuin. À 62 ans, celui qui dit être un gros bosseur, mais ne savoir travailler qu'en s'amusant, briguera un quatrième et dernier mandat de bourgmestre. Fini la politique à 62 ans ? « Je n'ai pas dit ça. Mais je vais mettre en pratique mes théo-

ries. Je vais mener, en octobre prochain, une liste communale rajeunie et renouvelée, avec des profils intéressants. Il faut laisser des responsabilités aux jeunes et le meilleur message à leur faire passer est : la prochaine fois, c'est à vous ! Faire confiance, c'est aussi savoir passer le témoin (...). J'ai

plein d'autres passions dans la vie, à commencer par la montagne. Je voulais même en faire mon métier ! »

FAIRE (TROP) CONFIANCE

« J'ai rebondi très vite après ma démission. J'ai toujours dit que ministre était l'anagramme d'« inté-

rim ». Je ne suis pas d'un naturel à pleurer sur mes problèmes », évoque celui qui se souvient d'avoir mené de belles réformes. « J'avais, je pense, le meilleur bulletin de tous ceux que les médias établissent régulièrement pour les ministres. Ma méthode ? Pas d'ego surdimensionné et une méthode

résumée en une phrase : travailler, c'est additionner. Faire confiance, c'est multiplier... J'ai peut-être même fait trop confiance, d'ailleurs», sourit-il.

« Ce gouvernement Magnette-Prévot était dynamique, avec un res-

pect mutuel et une envie de travailler ensemble. Il avait de l'allant, il avait de la gueule, on l'a abattu en plein vol et on l'a remplacé par un gouvernement de conservateurs», regrette-t-il. « De ceux qui vous disent « qu'il n'y a

pas moyen de faire autrement », la phrase qui m'horripile le plus dans la vie (...). La prudence et l'immobilisme sont sans doute la mère des vertus en politique, mais cela ne fait pas avancer une Région !»

D.SW.

« Je ne range pas Prévot parmi les traîtres, mais bien Lutgen »

Poussé à la démission, l'ex-ministre wallon dit ne pas vivre avec des regrets, être sans rancune, même s'il n'oublie pas...

Et il n'oubliera certainement pas ce que le président du cdH, Benoît Lutgen l'a poussé à faire. « Benoît Lutgen est plus préoccupé par la survie de son parti que par les inté-

rets des Wallons », juge-t-il. « Chacun a un seuil de compétences et je dis que celui de M.

Lutgen se situe en dessous de la présidence d'un parti. Tout le monde ne peut pas l'être, à commencer par moi, je l'avoue. Il faut, par exemple, avoir le sens de l'État et je pense qu'il n'en est pas doté ! »

LE CDH ÉPARGNÉ

Paul Furlan indique que sa critique ne vaut pas pour tout le cdH. « Prenez Maxime Prévot. Voilà quelqu'un qui ne partage pas mes idées politiques, puisqu'il est vraiment à droite. Mais je reconnais qu'il est doté d'une intelligence redoutable, qu'il a une

grande culture et une grande correction. Je ne le range pas du tout dans la catégorie des traîtres ou des gens qui retournent leur veste rapidement. Je le répète : ce que j'ai dit de Benoît Lutgen ne vise nullement tout le cdH à travers lui ! »

D.SW.

L'ex-ministre juge la nouvelle majorité MR-cdH

« C'est un gouvernement ventilateur ! »

Jean-Claude Marcourt a déjà réglé son compte à la politique économique du nouveau gouvernement wallon MR-cdH. À Paul Furlan de se prononcer sur des matières qui lui tiennent à cœur : le logement et l'énergie. Et il n'est pas plus tendre...

« C'est un gouvernement ventilateur qui brasse beaucoup d'air, toujours le même : il ne se renouvelle pas », lâche-t-il. « Il est assez fort pour commenter le passé, en bien ou en mal. Le Plan Marshall, pas mal, mais on peut faire mieux... Il est aussi très fort pour ce qu'il faut faire après 2019, soit ce que devra faire la prochaine majorité wallonne. Mais sur ce qu'il fera, lui, d'ici là, pas grand-chose : à peine

2% du

plan d'investissement wallon sera concerné par cette législature... »

RÉFORMES À L'ARRÊT

Paul Furlan dit avoir demandé le suivi de toutes les mesures sur le logement auxquelles il a travaillé. « Le code wallon de l'habitat durable a été adopté et est entré en vigueur ; ça, c'est fait. Ce n'est pas le cas du reste », annonce-t-il. « La réforme du bail locatif (régionalisé) était prête du temps où j'étais ministre, mais il n'a pas passé le cap de la troisième lecture au nouveau gouvernement. Il est pourtant essentiel pour la lutte contre les discriminations, par exemple et pour plein d'autres points. La même chose pour la création du Fonds d'investissement du logement public (essentiel pour les investissements et pour objectiver les subsides). Le décret était pourtant prêt. »

L'ex-ministre du Logement

égrene les dossiers : le texte qui permettrait de mobiliser l'épargne privée en faveur du

logement public, le Fonds de garantie locative, la grille indicative des loyers... « Plus de nouvelles », réplique-t-il. « Enfin si, pour le dernier point, j'ai compris qu'elle ne serait jamais impéra-

« C'est un gouvernement assez fort pour dire ce qu'il faudra faire après 2019 »

Paul Furlan

tive et que ce que j'avais fait n'était pas bon. Même si la grille répondait aux caractéristiques de 90% des logements. Qu'ils la reviennent alors, mais que cela avance ! »

Il évoque encore l'arrêté locatif

qui réforme les conditions d'accès, de location, d'occupation des logements sociaux. « C'est tout à fait dépolitisé, mais c'est si compliqué que les gens pensent le contraire ! Pourquoi deux familles aux caractéristiques identiques, habitant deux logements similaires dans deux immeubles voisins paient des loyers différents ? Cela ouvre les portes aux fantasmes, aux xénophobies. Ce sujet n'a plus bougé non plus... »

TAXE, OU PAS TAXE ?

En matière énergétique, la majorité n'a pas à attendre plus de clémence. « Je sais qu'il faut du temps pour faire avancer un dossier, mais je ne vois rien venir », reprend-il. « Mon successeur, Jean-Luc Crucke (MR), a créé une task force pour les certificats verts. C'est une telle foire d'empoigne que Damien Ernst, choisi pour la présider, va faire son rapport sans les autres membres ! »

J'entends dire que le ministre Crucke va demander une contribution annuelle forfaitaire sur la facture d'électricité de 50 € par ménage pour payer une rentabilité supplémentaire aux propriétaires de panneaux photovoltaïques ! »

Une taxe que M. Crucke n'a jamais confirmée. « Mais il ne l'a pas démentie non plus », réplique M. Furlan. « Je veux bien lui laisser le bénéfice du doute... Mais quand je lui pose la question, il ne dit pas qu'il n'y en aura pas. »

Dans les heures qui ont suivi cet entretien, M. Crucke confiait « que le libéral que je suis ne trouve pas ça idéal ». En Flandre, Annemie Turtelboom (VLD) avait perdu son poste de ministre en 2016, quelques mois après avoir lancé une telle taxe, surnommée « Turteltaks ».

INTERVIEW > D.SW.

De la mobilité au Tour de France

Des projets positifs pour Charleroi métropole

Redevenu pleinement bourgmestre de Thuin, Paul Furlan a aussi accepté une autre mission, à la demande de Paul Magnette: reprendre la présidence de la Conférence des bourgmestres de l'arrondissement de Charleroi métropole qui concerne 29 communes. « L'objectif est de créer un état d'esprit positif, de por-

ter des projets positifs qui développent ce sentiment d'appartenance et qui nous unissent. Je me suis entouré d'un bureau pluraliste où l'on trouve des représentants du MR, d'Écolo, du cdH », explique-t-il.

PETIT FUTÉ

Des projets? Par exemple?

« La mobilité compte parmi les projets prioritaires. Cela ne concerne pas que la création de lignes de transports publics. On va aussi négocier de meilleures fréquences avec d'autres niveaux de pouvoir ou des sociétés de transport public pour avoir les mêmes avantages que les Flamands en la matière », revendique Paul

Furlan. « On va créer un « Petit Futé » sur Charleroi métropole pour rendre la région plus attractive. J'avais porté la candidature des lacs de l'Eau d'Heure comme étape du Tour de France. C'est raté, mais on n'abandonne pas le projet. Ce sont des dossiers motivants! »

D.S.W.

Énergie renouvelable

Un transfert de la Wallonie vers la Flandre

« M. Crucke n'est pas servi par la légèreté de sa collègue Marghem dans ce dossier »

Point positif: la Wallonie est en avance sur ses objectifs en matière d'énergie renouvelable et ne comptez pas sur Paul Furlan pour en laisser le mérite à son successeur? « Philippe Henri, ministre Écolo jusqu'en 2014, NdR) et moi-même avons fait avancer ce

dossier. La Wallonie va sans doute dépasser ses objectifs en la matière. Si nous les dépassons, c'est que les autres Régions font moins bien, puisque la Belgique est à la traîne dans ce dossier. Or, dans notre filière d'électricité, il y a une part liée

au renouvelable. Cela signifie que les Wallons paient une part de l'énergie renouvelable que n'ont pas produite les Flamands. C'est un transfert sud-Nord pour une fois. La solidarité s'exprime dans les deux sens. Il faudrait le faire remarquer à nos amis Flamands »

MARGHEM. OH LÀ LÀ

Le pacte énergétique n'est pas ab-

sont des réflexions de M. Furlan. « M. Crucke n'est pas servi par la légèreté de sa collègue Marghem, ministre MR de l'Énergie au niveau fédéral. NdR) dans ce dossier. La navaille avec elle, c'est compliqué. Le compte

on nous dit que l'on va diffuser le pacte déjà adopté. Je suis un fervent défenseur de ce pacte. La moindre des choses aurait été d'avoir un vrai débat démocratique en Wallonie avant ces changements nécessaires. On a balancé tout cela »

L'ex-ministre socialiste regrette encore l'absence de réponses à l'inévitable changement des compteurs, les communicants étant appelés à remplacer les électromécaniques. « Un projet de 2 milliards qui sera repercuté sur la facture des Wallons et on n'a pas d'info à ce stade »

D.S.W.